

Watson 2026



919, chemin Duhamel
Pincourt QC J7W 4G8

VILLE DE PINCOURT

Période d'imposition du 2026-01-01 au 2026-12-31 /
Taxation period from 2026-01-01 to 2026-12-31

Adresse / Address
15 WATSON, RUE

Matricule / File number
6624-90-8864-3-000-0000
No client / Client no 22933

Cadastre(s) et n° de lot / Cadastre(s) and lot no.
1720663

No facture / Invoice no 6FA000688
Date 2026-02-03
N° certificat / Certificate no.

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2026 / MUNICIPAL TAX ACCOUNT 2026

Propriétaire(s) / Owner(s)

LIGETI, PAUL
WILSON, CAROLYN
126 AVENUE D'EMBLETON CRESCENT
POINTE-CLAIRE, QC
H9R 3N2

Ce compte s'adresse au(x) destinataire(s) identifié(s) ci-dessus ainsi qu'à toute autre personne inscrite comme propriétaire au rôle d'évaluation.
This invoice is addressed to the addressee identified above as well as any other person registered as an owner in the assessment roll.

Détail des taxes / Taxes detail

Description de la taxe / Tax description	Référence / Reference	Base d'imposition / Tax Base	Valeur imposable / Taxable value	Taux / Rate	% taux / Rate %	Montant / Amount
G-E Taxe fonc. gen./ Property tax	949	Valeur immeuble tax.	737 500	0,00482	100	3 554,75
G-E Eau logement/ Water tax	951	Nb. log. résidentiels	1	236,00		236,00
G-E Egout logement/ Sewage tax	951	Nb. log. résidentiels	1	305,00		305,00
G-E Ordures / Garbage	950	Nb. log. résidentiels	1	236,00		236,00
G-E Organiques resid/ Organic res.	950	Nb. log. résidentiels	1	96,00		96,00
G-E Dette / Debt -REIP	577A-2026	Superficie	658	0,2269		149,28
R-S Rep locale /Local improvement		Aucune base appl.				29,76

G: Taxe foncière pouvant être acquittée en plusieurs versements, selon la loi /
General Tax may be paid in many instalments according to the law

R: Taxe autre que foncière ou compensation pouvant être acquittée, selon un règlement local, en plusieurs versements /
Other Tax than general or compensation that may be paid in several instalments according to a local law

U: Taxe ou compensation ne pouvant être payée en plusieurs versements /
Tax or compensation that can not be paid in several instalments

E: Taxe imposable s'appliquant à tous les immeubles imposables de la municipalité /
Tax applicable to all taxable properties in the municipality

S: Taxe s'appliquant aux immeubles d'un secteur de la municipalité /
Tax applicable to properties located in a specific sector of the municipality

B: Taxe s'appliquant aux bénéfices des travaux pour lesquels elle est imposée /
Tax applicable to properties for specific works

Échéance(s) et paiement(s) / Due date(s) & Payment(s)

N° réf. pour paiement / Ref. no. for payment	Échéance(s) / Due date(s)	Taxes courantes / Current taxes	4 606,79
662490886430000000	1) 2026-03-05 1 151,70 \$	Arrérages / Arrears	0,00
	2) 2026-05-01 1 151,70 \$	Intérêts / Interest	0,00
	3) 2026-07-02 1 151,70 \$		
Après échéance(s) / After due date(s)	Date de calcul (arrérages et intérêts) / Calculation date (arrears and interest)	Total à payer / Amount due	4 606,79 \$
Taux d'intérêt annuel / Interest year rate 15%	2026-03-06		

Message(s)

Information générale/General information

Le compte de taxes municipales est produit en début d'année et il demeure en vigueur toute l'année. Il se rattache à l'immeuble et non aux propriétaires. / The bill is produced at the beginning of the year and remains in effect for the whole year. It is linked to the property and not to the owner.

Modes de paiement/Payment methods

Site internet de votre institution financière, (prévoir un délai de 3 jours pour éviter les intérêts), par courrier, au comptoir, par votre créancier hypothécaire / Your financial institution website, (allow 3 days to avoid interest), by mail, at the counter, by your mortgage creditor.

Versements/installments

Aucun rappel ne sera envoyé pour les échéances à venir. Tout retard entraînera des frais d'intérêts de 15%. / No reminder will be sent for future installments. Late payment will result in interest charges of 15%.

Détail des répartitions locales / Local distributions detail

N° règlement / By-law	Description	Montant / Amount	N° règlement / By-law	Description	Montant / Amount
906	Acquisition lots secteur Boisé Rousseau	29,76 \$			

VILLE DE PINCOURT

LIGETI, PAUL
15 WATSON, RUE

N° réf. pour paiement /
Ref. no. for payment 662490886430000000

SIPC 996 Taxes courantes /
Current taxation 1 151,69

No facture / Invoice no:
6FA000688

Échéance / Due Date
2026-09-01 Total à payer /
Amount due 1 151,69 \$

No client/Cient
no
22933



		Numéro de compte 65-92015164		Numéro de référence pour paiement électronique 0000 0065 9201 5164 0217					
Propriétaire(s) 2F 0042852 PAUL LIGETI CAROLYN WILSON 126 AV D'EMBLETON CRESCENT POINTE-CLAIRE QC H9R 3N2		Numéro d'inscription Internet 60B6D9478		Période d'imposition Année Mois Jour Année Mois Jour 2025 - 07 - 01 au 2026 - 06 - 30					
				Emplacement de la propriété 15 RUE WATSON PINCOURT QC					
		Désignation cadastrale 1720663							
Valeur uniformisée ajustée - Rôle d'évaluation triennal									
2025		2026		2027					
586 500 \$		662 000 \$		737 500 \$					
Valeur uniformisée ajustée 2024		Exemption		Pourcentage		Valeur imposable		Taux / 100 \$	
586 500 \$		- 25 000 \$		X 1,0000		= 561 500 \$		X 0,08423	
Intérêts La taxe scolaire porte intérêt au taux applicable en vertu du premier alinéa de l'article 28 de la Loi sur l'administration fiscale, soit 8,00 %. Il peut être modifié au 1er juillet de chaque année.		Échéance(s) 1er versement 2e versement		Année Mois Jour 2025 - 08 - 04 2025 - 10 - 31		Montant 236,48 \$ 236,47 \$		Taxe scolaire 2024 - 2025	
								= 472,95 \$	
								Solde antérieur au	
								0,00 \$	
								Total	
								472,95 \$	

Modalités de paiement

Vous pouvez payer votre compte :

•Auprès de votre institution financière

Au guichet, au comptoir ou en ligne : le numéro de référence à 20 chiffres inscrit sur le compte est requis.

•Par la poste

C.P. 11071, succursale Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 5A9

(joindre le coupon détachable - ne pas agraffer avec votre chèque).

Inscrivez-vous à la facture en ligne : un choix simple, pratique et écologique.

Site Web : www.cgtsim.qc.ca

Nouveau propriétaire

Le compte de taxe scolaire doit être acquitté même s'il est au nom de l'ancien propriétaire.

Service à la clientèle

Par téléphone : 514 384-5034

Par courriel : taxe.scolaire@cgtsim.qc.ca

AUCUN AVIS NE SERA EXPÉDIÉ POUR LE DEUXIÈME VERSEMENT